

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 91

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2018 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2017.

Enquête publique

PRÉFET DE L'ESSONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relatif à l'aménagement de la ZAC du Souchet sur le territoire de la

COMMUNE DE LA NORVILLE

1ère insertion

Par arrêté n2018/SP2/BCIIT/n 36 du 07 août 2018, le Préfet de l'Essonne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des parcelles nécessaires au projet d'aménagement de la Zone d'aménagement concertée (ZAC) du Souchet sur le territoire de la commune de La Norville.

Cette enquête se déroulera du lundi 10 septembre 2018 à 9h00 au vendredi 28 septembre 2018 inclus à 17h00, soit 19 jours consécutifs.

Le projet est présenté par Cœur d'Essonne Agglomération. Pendant toute la durée de l'enquête, des informations peuvent être demandées à l'adresse suivante : Cœur d'Essonne Agglomération - 1, Place Saint-Exupéry 91704 Sainte-Geneviève-des-bois - à l'attention de Madame Fabienne Goffinet.

Madame Catherine MARETTE, Architecte dplg, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur pour la conduite de cette enquête.

Dès la publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête à l'adresse suivante : Sous-Préfecture de l'arrondissement de PALAISEAU, Bureau de la Coordination Interministérielle et de l'Ingénierie Territoriale, avenue du général de Gaulle 91120 Palaiseau.

Le dossier d'enquête publique se compose notamment d'une notice explicative, d'un plan de situation, du plan du périmètre de la déclaration d'utilité publique, du plan général des travaux, des caractéristiques des ouvrages les plus importants, de l'appréciation sommaire des dépenses et des annexes.

L'ensemble de ces éléments seront consultables sur le site internet des services de l'État en Essonne : www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques. Les éléments du dossier d'enquête publique, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public, en mairie, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.

Les observations, propositions et contre-propositions du public sur le projet pourront également être adressées, par correspondance, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, situé à la mairie de LA NORVILLE ou par courriel à l'adresse ci-après : pref-zac-dousouchet-palaiseau@essonne.gouv.fr. Elles sont tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public au lieu de permanence, dates et horaires suivants : Mairie de LA NORVILLE, 1 rue Pasteur, 91290 La Norville.

- Le lundi 10 septembre 2018 de 9h00 à 12h00
- Le samedi 22 septembre 2018 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 28 septembre 2018 de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur examinera les observations consignées et les communiquera au responsable du projet qui disposera de quinze jours pour y répondre. Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au sous-préfet de l'arrondissement de Palaiseau son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture (bureau de l'utilité

publique et des procédures environnementales) à la sous-préfecture de l'arrondissement de PALAISEAU (bureau de la coordination interministérielle et de l'ingénierie territoriale), ainsi qu'à la mairie de LA NORVILLE. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés pendant un an sur le site internet de la préfecture de l'Essonne, à l'adresse suivante : <http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme>

PRÉFET DE L'ESSONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relatif au projet de construction de la ferme solaire de la Centrale photovoltaïque sur le territoire de la

COMMUNE DE MARCOUSSIS

1ère insertion

Par arrêté n 2018/SP2/BCIIT/n037 du 20 août 2018, le Préfet de l'Essonne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire de la ferme solaire de la Centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de MARCOUSSIS.

Cette enquête publique se déroulera du 17 septembre au 19 octobre 2018 inclus (soit 33 jours).

Monsieur Michel LANGUILLE, Ingénieur EDF et RTE en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour la conduite de cette enquête.

Dès publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête à l'adresse suivante : Sous-préfecture de l'arrondissement de PALAISEAU, Bureau de la coordination interministérielle et de l'ingénierie territoriale, avenue du général de Gaulle, 91120 PALAISEAU.

Le dossier d'enquête publique se compose notamment de l'étude d'impact, comprenant un résumé non technique, d'un avis de l'autorité environnementale (MRAE) et d'un mémoire en réponse à l'avis de MRAE. L'ensemble de ces éléments seront consultables sur le site internet des services de l'État en Essonne : <http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme>

Les éléments du dossier d'enquête publique, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public, en mairie, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituelles d'ouverture au public : le lundi après-midi : de 13h30 à 17h00, du mardi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi : de 8h30 à 12h00 (seulement le deuxième et le quatrième samedi du mois).

Les observations, propositions et contre-propositions du public sur le projet pourront également être adressées, par correspondance, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, situé à la mairie de MARCOUSSIS. Elles sont tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet : <http://enquetepublique-pref91.fr/lafermesolairedemarcoussis> ou par courriel à l'adresse mail ci-après : lafermesolairedemarcoussis@enquetepublique.net pendant toute la durée de l'enquête publique.

Des observations, propositions et contre-propositions pourront aussi être déposées, de manière électronique, sur les registres dématérialisés créés à cet effet à travers le site internet : <http://enquetepublique-pref91.fr/lafermesolairedemarcoussis>

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public au lieu de permanence, dates et horaires suivants : Mairie de Marcoussis, 5 rue Alfred-Dubois 91460 MARCOUSSIS.

- Le lundi 17 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- Le vendredi 28 septembre 2018 de 9h00

- à 12h00
- Le mercredi 3 octobre 2018 de 14h00 à 17h00
- Le samedi 13 octobre 2018 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 19 octobre 2018 de 15h00 à 18h00

Le commissaire enquêteur examinera les observations consignées et les communiquera au responsable du projet qui disposera de quinze jours pour y répondre. Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au sous-préfet son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Préfecture de l'Essonne, à la Sous-préfecture de l'arrondissement de PALAISEAU, ainsi qu'à la mairie de MARCOUSSIS. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés pendant un an sur le site internet de la préfecture de l'Essonne, à l'adresse suivante : <http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme>

COMMUNE DE VILLABÉ

Enquête publique

Elaboration du Règlement-Local de Publicité

1ère INSERTION

Par arrêté n134/2018 du 28/08/2018, le Maire de la commune de Villabé a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour la procédure d'élaboration du Règlement Local de Publicité.

Cette enquête se déroulera du 17/09/2018 au 19/10/2018, soit pendant 32 jours consécutifs, à la mairie aux jours et horaires habituels d'ouverture.

A cet effet, Monsieur Olivier SOULERES a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur. Il assurera des permanences sur le lieu d'exposition en mairie :
- Mercredi 26/09/2018 de 14h30 à 17h30
- Samedi 13/10/2018 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 19/10/2018 de 16h00 à 19h00

Durant l'enquête publique, les observations sur le dossier de projet pourront être consignées sur le registre d'enquête, disponible en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ou adressées par courrier avec AR ou porté contre récépissé au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Villabé (34 bis av. 8 Mai 1945 - 91100 VILLABÉ) ou transmises par mail à l'adresse suivante : louviot@mairie-villabe.fr

L'arrêté du maire de mise à enquête publique est consultable en mairie. Un avis d'enquête publique sera affiché dans les panneaux d'affichage municipal et sera publié sur le site internet de la ville : www.villabe.fr. Le dossier soumis à enquête publique est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.villabe.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie. Les conclusions seront publiées sur le site internet de la commune : www.villabe.fr

Constitution de société

Par acte SSP en date du 26 juillet 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

CARROSSERIE AMA

Forme : SAS
Capital : 1500 euros
Siège Social : 28 rue pierre curie, 91200 ATHIS MONS
Durée : 99 ans
Objet social : Carrosserie, Réparation mécanique véhicules légers et poids lourds, Peinture, Remorquage, Cartes Grises, Achat, vente de véhicules avec ou sans moteur de pièces automobiles neuves et d'occasion, Location de tous types de véhicules sans chauffeur
Président : Mr SYLLA Abdourahmane demeurant 8 rue anatole france 94270 Le Kremlin Bicêtre
Immatriculation au RCS de EVRY.

Par acte SSP en date du 15/06/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

LUX FIBRA

Forme : EURL
Capital : 1000 Euros
Siège Social : 2 Rue du Coteau Sud ST EVROULT, 91530 ST CHERON
Durée : 99 ans
Objet social : Etude de câblage électrique, fibre optique, courant faible, téléphonique et informatique, Ingénierie informatique, bureau d'étude.
Gérant : M. ELASHRY Ahmed, demeurant au 2 Rue du Coteau Sud ST EVROULT 91530 ST CHERON
Immatriculation au RCS de EVRY.

Par acte SSP en date du 11/08/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

ULYSSE

Forme : SASU
Capital : 1500 €
Siège Social : 25, Ave du Muguet, 91390 MORSANG SUR ORGE
Durée : 99 ANS
Objet social : Gros-Oeuvre, Maçonnerie Générale, Charpente, Rénovation, Isolation.
Président : M. TELLIER Yves-Alain, André, Léon, demeurant 14, Ave Jean Perrin - 92330 - SCEAUX.
Immatriculation au RCS de EVRY.

Divers société

ANGEL RENOV

SASU au capital de 10.000 Euros
Siège social : 28, Boulevard Agouado 91000 Evry
RCS N : 538 325 663 de EVRY

L'AGE du 25/06/2018 a décidé de nommer Président Monsieur Asif Javaid demeurant au 9, Allée des Bleuets-95400 Villiers-Le-Bel à compter du 25/06/2018, en remplacement de Monsieur Ribeiro Fernandes Manuel démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de EVRY.

FB SEVICES

SARL au capital de 1.000 euros
Siège social : 4 Boulevard de la République 91220 Brétigny sur Orge
RCS N : 831402359 de EVRY

L'AGO du 25/07/2018 a décidé de transférer le siège social au 48 Rue de Paris, 91100 CORBEIL-ESSONNE à compter du 01/08/2018.
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de EVRY.
Mention sera faite au RCS de EVRY.

achetez en ligne
votre annonce
dans le parisien
sur notre site du
Parisien
www.annoncesleparisien.fr

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

Le portail
d'avis de marchés publics
le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email

Actulegales.fr
La référence des annonces
légales d'entreprises



Le Parisien

Collectivités territoriales, optimisez votre communication

Publiez vos annonces de délégation de service public dans Le Parisien

Le seul quotidien habilité sur tous les départements d'Ile de France et Oise

01 87 39 84 00
legales@leparisien.fr

TEAM MED/A